



Rapport annuel

*A* 2012  
*Autodétermination*  
*Citoyenneté*  
*Participation*  
*Intégration*



établissements  
publics pour  
l'intégration



## Edito

---

Les Etablissements publics pour l'intégration sont nés il y a maintenant cinq ans de la fusion de plusieurs institutions en charge de personnes en situation de handicap ou en difficulté: qu'est ce qui liait ces divers acteurs de notre paysage social genevois, actifs dans des secteurs différents et structurés de manière très diverses? Tous, ils avaient en commun un optimisme, du courage, le sens réel de la solidarité et une belle générosité. En d'autres termes, une profonde humanité. La création des EPI représente l'un des plus grands regroupements de forces dans le paysage social suisse: de l'optimisme, il en fallait pour consolider des équipes, faire évoluer des pratiques, apprendre de nouveaux métiers, se réinventer structurellement! Du courage fut nécessaire pour accueillir de nouvelles entités, construire de nouveaux centres et lancer de nouveaux projets!

Optimistes aussi car convaincus que la majorité des personnes auxquelles les EPI s'adressent ont une envie et surtout la capacité de travailler, en dépit des difficultés et des obstacles qu'elles rencontrent. Optimistes car persuadés que si des équipes qualifiées et des programmes spécialisés parviennent à développer ou restaurer cette capacité, nombreuses d'entre elles arriveront, d'une manière ou d'une autre, à prendre pied dans la vie professionnelle.

Nous vivons aujourd'hui dans une société où l'on met constamment en valeur l'importance d'un emploi utile à la collectivité. Raison pour laquelle le Gouvernement genevois place l'insertion par le travail et la remise en activité comme la pierre angulaire de sa politique sociale. Pour ce faire, un grand nombre de démarches sont entreprises quotidiennement pour valoriser l'effort, tout en offrant d'avantage à celles et ceux qui sont en réelle difficulté. Mais la tâche est de taille et l'Etat de Genève doit pouvoir compter sur de véritables partenaires: efficaces, fiables et soucieux de se donner une obligation de résultats. Depuis cinq ans, les EPI se sont imposés comme un acteur de premier plan dans le paysage social genevois et ont démontré qu'ils méritaient notre totale confiance et notre plein soutien. Au nom du Conseil d'Etat, j'adresse mes plus vifs remerciements au Conseil d'administration, à la direction ainsi qu'à l'ensemble du personnel des EPI pour leurs efforts et leur engagement de chaque instant.

● Isabel Rochat, Conseillère d'Etat  
en charge du Département de la solidarité et de l'emploi



## Une année de transition

# Intégration

- lancement des travaux de rénovation du restaurant de la Maison de l'Ancre;
- poursuite de la réflexion autour des addictions;
- entrée en force de la LIASI et accueil des bénéficiaires au 105, route des Jeunes, avec 60 places ouvertes dans un premier temps en 2012 et 150 par la suite;
- renforcement du partenariat avec les Automnales;
- après le départ de Michèle Trieu en mars, re-modélisation du Service socio-éducatif sous la responsabilité de Marie-Christine Traoré et de ses cadres;

2012... année charnière en termes d'organisation, de développement et de gestion de l'institution qui a conduit de manière maîtrisée à l'horizon 2013 en direction duquel le Conseil d'administration avait orienté son action et son engagement dès la création des Etablissements publics pour l'intégration.

Dans les faits, en 2012, nous avons pris congé du directeur général qui avait créé les EPSE et contribué de manière significative au lancement des EPI. Marc-André Baud, qui ne le connaît pas dans le milieu du handicap et, plus largement, dans les sphères de l'action sociale ! Il a marqué des générations d'étudiants, de collaborateurs et de collaboratrices, de hauts fonctionnaires et d'édiles : Marc-André, un caractère, un cœur et une intelligence au service des clients, des usagers, des partenaires et des personnels de l'institution, en un mot, un brave ...

Le 1<sup>er</sup> mai 2012, Alain Kolly a pris sa fonction de directeur général avec l'élégance, la force et la volonté qui le caractérisent. Il a noué des contacts dès son arrivée avec celles et ceux qui font les EPI, quels que soient leur rang, leur fonction ou leur cahier des charges. Il est entré de plain-pied dans la déclinaison de l'organisation, dans le sillon tracé dans la Charte des EPI et les valeurs éthiques communes.

A cet égard, il convient de mentionner quelques-uns des chantiers lancés en 2012 par le directeur général et ses collaborateurs proches, s'appuyant sur toutes les forces internes et les partenariats extérieurs:

- création d'une plateforme d'échanges avec les délégués du personnel et les syndicats;
- analyse avec l'IDHEAP de la pertinence de l'enquête de satisfaction du personnel;
- mise en œuvre de la négociation du Contrat de prestations 2014-2017 en concertation avec INSOS et en collaboration étroite avec la Direction générale de l'action sociale;

Sur le plan des finances, si les coûts sont maîtrisés et les recettes plutôt satisfaisantes, les questions évoquées ces dernières années en ce qui concerne l'influence des produits différés sur le résultat final restent d'actualité.

Les arbitrages qui ont été conduits par le directeur financier ont porté leurs fruits et les résultats le montrent clairement, comme vous le découvrirez en prenant connaissance dans le détail du présent rapport d'activité.

Enfin, et pour clore cette revue des faits saillants qui se sont produits en 2012, il convient de mentionner encore le fait que le Conseil d'administration a été reconduit dans sa fonction pour un période de 2 ans et qu'il a eu le plaisir d'accueillir en son sein Madame Ayari Felix Beltrametti, élue par le Grand-Conseil.

Il m'appartient à ce stade de souligner l'engagement de celles et ceux qui font les EPI et qui, au quotidien, remplissent la mission avec efficacité et générosité. Mes remerciements vont également au Conseil d'administration qui s'est engagé sans compter ainsi qu'au Département de la solidarité et de l'emploi dont le soutien et les conseils sont permanents.

Et, pour terminer, je tiens à souhaiter la bienvenue à Madame Isabel Rochat, Conseillère d'état, qui a succédé à la tête du Département de la Solidarité et de l'Emploi (DSE) à François Longchamp avec lequel les EPI avaient noué des liens forts, empreints de respect et marqués par la volonté de relever le défi qu'a constitué la création des Etablissements publics pour l'intégration.

● Claude Howald,  
Présidente du conseil d'administration des EPI



## Des mots pour le dire

# Participation

Des textes poignants qui témoignent d'une naturelle volonté de vivre normalement ! Voici le cadeau que les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) vous offrent en prime, dans ce rapport annuel d'activités.

Peu importe le handicap, qu'il soit mental, psychique, physique, qu'il soit en lien avec une dépendance à l'alcool ou le résultat d'une désinsertion sociale ou professionnelle, les usagers des EPI se battent contre et avec leur handicap pour revendiquer et obtenir une place dans notre société.

Cette année, par le biais de poèmes composés par des usagers des EPI, je souhaite partager avec vous ce combat. Et il n'est pas anodin.

Le besoin de reconnaissance, d'affection, d'exprimer ses désirs, ses envies, ses ambitions se retrouve dans ces lignes, écrites dans le cadre d'ateliers d'écriture.

Si Irène rêve « d'être une casserole », si Sandra imagine « un moment de bonheur », si Pablo écrit une « lettre à sa mère » c'est que rien n'est facile ou évident pour une personne en situation de handicap.

De même, si les EPI mettent en avant les concepts d'Intégration, d'autodétermination, de participation et de citoyenneté, ce n'est pas en vain.

En 2012, après 5 ans d'existence, les EPI c'est le regroupement de 6 Institutions qui donnent un toit à 307 résidents, qui livrent chaque année 270'000 repas, qui procèdent à plus de 2'000 évaluations socioprofessionnelles. C'est une institution publique autonome qui rémunère 1054 collaboratrices, collaborateurs, travailleurs, apprentis chaque mois. C'est une entreprise qui gère des ateliers et qui génère un chiffre d'affaires de CHF 4'694'023. C'est aussi 6 restaurants ouverts au public et 3 boutiques qui vendent nos produits. Les EPI c'est encore un partenaire ouvert et à l'écoute des changements de l'environnement pour développer des collaborations et qui accompagne les familles dans la prise en charge de leurs enfants et parents en situation de handicap.

Et si notre société se donne les moyens de financer les EPI, c'est parce qu'il y a un sens à ces actions, un sens qui trouve son fondement dans la Constitution fédérale : «... la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres».

Alors je tiens à remercier toutes celles et ceux qui contribuent à la mission des EPI et aux autorités, qui permettent à nos usagers et à leur famille de se projeter dans un avenir serein.

● Alain Kolly  
Directeur général des EPI



## Service socio-éducatif

*Autodétermina*

Fier de ses spécificités et uni pour une même mission : l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

La mission principale du Service socio-éducatif comprend l'accueil en résidences et en centres de jour de personnes en situation de handicap mental et en situation de handicap psychiques, l'accompagnement à domicile de ces mêmes personnes quand elles le souhaitent, ainsi que l'accueil et la réinsertion de personnes dépendantes de l'alcool.

15 programmes adaptés à ces populations sont ainsi développés sur vingt sites en milieu urbain et périurbain. Les programmes sont répartis dans 3 domaines différents en lien avec le niveau d'autonomie des personnes et une étroite coordination avec les autres services des EPI est de mise.

Le service encadre et accompagne plus de 300 résidents dans leur vie quotidienne et offre 71 places de centre et accueil de jour. A cela s'ajoute plus d'une centaine de personnes qui sont suivies à leur domicile. En constante évolution pour s'adapter à l'environnement, le service a, en plus de ces activités permanentes, réalisé des projets importants.

Les travaux de recherche et développement se poursuivent avec des programmes de pointe pour améliorer la prise en charge spécifique de personnes autistes ou en appliquant l'approche « Recovery » qui consiste à aider les personnes vivant avec un handicap psychique à développer eux-mêmes leur potentiel de rétablissement.

Le bilan de la résidence Kaolin est très positif. Pour rappel, ce projet innovant, construit en partenariat avec les HUG, vise à accueillir en résidence ouverte, 6 personnes présentant un handicap mental associé à des troubles majeurs du comportement.

Ces personnes qui ont vécu plusieurs échecs d'intégration dans des structures socio-éducatives sont encadrées par une équipe « mixte » (médicale et socio-éducative) qui a pour objectifs principaux de répondre aux besoins éducatifs et médico-thérapeutiques de ces personnes dans une visée intégrative afin de prévenir et éviter les hospitalisations de longue durée. Dans ce bilan, l'équipe exprime son intérêt et sa satisfaction à travailler à l'appartement Kaolin. Les références mixtes, un référent socio-éducatif et un référent soignant fonctionnent en synergie et font que chacun a le sentiment d'être écouté par son collègue. Les difficultés engendrées par les besoins de soins des résidents, la nécessité d'utiliser un cadre fermé dans certaines situations, l'intérêt du Programme Autisme Méthode Structurée et les activités en atelier sont partagés par l'équipe dans son entier. Les deux cultures professionnelles sont vécues comme étant complémentaires.

Sur un autre plan, la mise en place d'un nouveau programme de soutien aux personnes dépendantes de l'alcool désireuses de vivre avec une consommation contrôlée à la Maison de l'Ancre témoigne aussi de la volonté des EPI de s'adapter aux évolutions récentes des approches dans le domaine de l'alcoolologie.

Avec une participation active au projet GEPAP (Guide pour l'Elaboration du Projet d'Accompagnement Personnalisé) qui a débuté en septembre 2010 et s'inscrit dans les projets européens Leonardo da Vinci dédiés à la formation professionnelle continue des adultes, les EPI s'inscrivent comme partenaire européen pour amener leur expérience dans les réflexions autour de l'accompagnement individualisé des usagers. Financé par la Commission européenne pour nos partenaires communautaires et par le Secrétariat d'Etat à l'Education et à la Recherche pour les EPI, un séminaire centré sur le rôle des coordinateurs chargés de mener les projets d'accompagnement avec l'utilisateur en lien avec le réseau concerné a été organisé aux EPI. Ce fut un immense plaisir et enrichissement que d'accueillir ces partenaires européens et d'échanger sur les diverses expériences dans ce domaine, permettant de mieux définir ce concept de coordination qui va bien au-delà de la référence socio-éducative telle que définie dans le service.

Et les EPI poursuivent aussi, très concrètement, le développement de places disponibles pour accueillir des personnes en situation de handicap. Ainsi, un nouvel appartement dit « Indépendance » offrant le programme de formation à l'autonomie pour des personnes handicapées mentales a été ouvert à Meinier, au sein du complexe d'habitat multigénérationnel dont



**SERVICE SOCIO-ÉDUCATIF, PROGRAMMES DE JOURNÉE  
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES  
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2012**

170 Résidents	30	fréquentent les ateliers de production
	113	suivent des programmes d'apprentissage et de développement personnel
	18	fréquentent le Centre de jour Retraite
	6	fréquentent le Centre de jour Passerelle

(1 résident a quitté la résidence suite au programme d'apprentissage à l'autonomie)

23 usagers sont suivis chez eux par l'accompagnement à domicile

25 personnes, vivant en famille ou chez eux, fréquentent les centres de jour ou les ateliers de développement personnel, Retraite ou Passerelle

**SERVICE SOCIO-ÉDUCATIF, PROGRAMMES DE JOURNÉE  
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES  
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2012**

92 Résidents	30	fréquentent les ateliers de production
	62	suivent des programmes d'apprentissage et de développement personnel

20 usagers sont dépendants à l'alcool

104 usagers sont accompagnés à domicile	79	sont suivis à leur domicile
	23	habitent dans des chambres hôtelières aux EPI
	2	habitent à l'hôtel

62 usagers fréquentent le centre de jour des Savoises	28	vivent chez eux et se rendent au centre de jour
	11	vivent en résidence et participent au programme du centre de jour
	23	sont suivis à l'accompagnement à domicile et au centre de jour

la presse s'est fait un large écho. Trois places «Home» accordées pour l'année 2012 ont pu ainsi être offertes à 3 résidents, extrêmement satisfaits de la qualité de l'habitat au sein de ce site magnifique et convivial.

Des importants travaux de rénovation de la résidence des Pâquis ont été réalisés pour améliorer le cadre de vie des résidents. C'est d'ailleurs pour nous assurer de la qualité du cadre de vie des résidences qu'il a été décidé de fermer la résidence des Bains, qui ne permettait pas un environnement adapté aux personnes accueillies dans cette résidence. Les activités de Culture et Loisirs «font leur place» au sein des EPI et dans le dispositif genevois des loisirs. Un public mixte participe aux activités offertes: usagers et collaborateurs des EPI, amis et proches, et de plus en plus un public «étranger au monde du handicap» qui a eu connaissance des loisirs proposés grâce à la visibilité de l'arcade rue Ernest Pictet. Quoi de mieux que ces rencontres? Le concept de l'INCLUSION ici prend tout son sens.

Une nouvelle version de la charte «Amour, sexualité et handicap» a été publiée en 2012, 10 ans après la première version. Résultat d'un travail commun entre des partenaires institutionnels genevois, des proches et familles de personnes handicapées, d'experts en la matière, cette superbe édition en «rouge» doit servir de cadre de référence, éthique et juridique, pour les usagers, leurs familles, les professionnels et tous les autres partenaires pour mieux entendre, répondre et accompagner les personnes, quel que soit leur handicap, à vivre leur vie affective et sexuelle dans le droit de tout un chacun. Un travail JAMAIS terminé, qui doit entrer dans les concepts de soutien des projets de vie des usagers.

Le centre de jour de Carouge est la nouvelle appellation du centre de jour des Savoises! En effet, les EPI ont résilié le bail du 15 rue des Savoises, locaux qui abritaient le centre de jour pour personnes handicapées psychiques ainsi que l'équipe de l'accompagnement à domicile rive gauche, pour déménager au rez du 11 rue de Montfalcon, dans un quartier de Carouge, d'où le nouveau nom du centre de jour. Les usagers sont enchantés de ce nouvel espace, spacieux, lumineux et jouissant d'un jardinet.

Enfin, saluons l'excellente collaboration avec nos partenaires EPH ainsi qu'avec les associations de familles telles que Insieme-Genève qui grâce à un dialogue permanent nous assure de bien comprendre l'évolution des besoins et d'intégrer ces demandes dans nos projets d'avenir.

● Marie-Christine Traoré  
Directrice du Service socio-éducatif

## Service socioprofessionnel: Ateliers

# Citoyenneté

Pour répondre à sa mission et à sa philosophie «Toute personne qui en a les capacités, même partielles, doit avoir la possibilité d'intégrer le monde du travail!», les ateliers EPI améliorent en continue les compétences, le professionnalisme et l'efficacité en s'appuyant sur un encadrement de qualité assuré par du personnel formé et compétent et sur des évaluations et des suivis socioprofessionnels modulaires et individualisés.

Pour ce qui concerne l'encadrement d'une part, la formation de base et la formation continue sont une priorité pour que chaque collaborateur dispose des connaissances et des compétences pour répondre aux besoins évolutifs des prestations. Pour l'encadrement en atelier nous disposons de 2 fonctions: maître d'atelier et agent technique. La fonction de maître d'atelier représente en 2012: 66.3% de l'encadrement en atelier. Elle privilégie la formation de maître socioprofessionnel, niveau école supérieure, donnée en alternance à l'ARPIH; car elle répond parfaitement aux exigences d'encadrement social et professionnel des usagers, de pilotage opérationnel des ateliers et de réalisation des prestations et des produits. Malgré le manque de disponibilité dans ce cursus, pour répondre à l'augmentation des besoins, les EPI ont réservé et planifié avec l'ARPIH (Centre romand de formation sociale) 18 places dans les sessions jusqu'à 2015.

La fonction d'agent technique représente en 2012: 33.7% de l'encadrement en atelier. Elle requiert une formation de base «Métier» de type CFC, mais aussi des compétences pour participer à l'encadrement socioprofessionnel des usagers. Pour combler l'absence d'offre de formation sur le marché, les EPI ont créé en 2009 un cursus de formation continue interne de «Travailleur social». Ce cursus élaboré spécifiquement pour répondre aux besoins des agents techniques comprend 20 modules délivrés sur 21,5 jours de formation planifiés sur une durée de 2 à 3 ans. En 2012, 14 agents techniques ont terminé cette formation et 46 sont inscrits aux nouvelles. Autre particularité positive EPI, les collaborateurs, sous le statut d'emploi de solidarité, malgré qu'ils n'aient aucune responsabilité d'encadrement, suivent ce cursus pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences, d'augmenter leurs chances de réinsertion et être plus à l'aise avec les usagers.

Cet important investissement dans la formation, permet aux EPI de garantir et maintenir, un bon taux d'encadrement formé: 61,3% en 2012 pour 60,7% en 2008. Ceci avec sur la même durée la création de 69 places de travail pour des travailleurs en situation de handicap (362 en 2012 pour 293 en 2008).



**DANS LE CADRE DE SA MISSION, MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL TRÈS DIFFICILE, LES ATELIERS EPI ONT CRÉÉ EN 2012 :**

- 12 nouvelles places de travail pour des personnes en situation de handicap avec suivi socioprofessionnel et apprentissage individualisés => 362 places occupées par 425 travailleurs.
- 15 nouvelles places de travail pour des personnes en difficulté d'insertion dans des mesures de réadaptation, de formation et d'apprentissage en emploi.
- 70 nouvelles places de travail réparties dans tous les services des EPI pour les stagiaires de la mesure d'évaluation en emploi (LIASI)

D'autre part, sur la même période, la dotation d'encadrement pour chaque atelier a été maintenue, a été harmonisée avec un temps de prise en charge identique quelque soit le type de handicaps et a été définie en intégrant l'autonomie du travailleur et la complexité du travail proposé. Trois taux d'encadrement ont été retenus : 1 encadrant pour 5 / 1 encadrant pour 6.5 / 1 encadrant pour 8. En 2012 le taux moyen d'encadrement EPI est de 1 encadrant pour 6 usagers pour en 2008 1 pour 6.4.

Pour ce qui concerne l'évaluation, l'orientation et le suivi socio-professionnel des travailleurs en situation de handicap, unique en Suisse, il fait la fierté de nos services et démontre l'efficacité de notre pédagogie socioprofessionnelle qui met l'usager au centre du dispositif, prend en compte sa diversité et ses besoins, élabore et met en œuvre pour chacun un projet personnel d'intégration réaliste et réalisable.

En partant d'une évaluation approfondie des compétences personnelles et en tenant compte de l'autonomie et des besoins de soutien, nous recherchons les postes les plus adaptés pour chacun. Lorsque nécessaire les postes sont adaptés en fonction des besoins. Ensuite, un programme de suivi socio-professionnel garantit un accompagnement individualisé du travailleur conjointement réparti entre son responsable hiérarchique et socioprofessionnel en atelier et son référent pédagogique, garant du suivi.

L'attestation et la valorisation des compétences acquises, la revue régulière des objectifs et la recherche constante de l'adaptation du poste, malgré les changements d'état de santé, d'objectifs ou de motivations sont, avec l'apport de formations « renforts » et « techniques » aux apprentissages, les clés de réussite aux développements socioprofessionnels des travailleurs EPI et à leur bien-être.

L'efficacité de ce processus a d'ailleurs pu être démontrée dans la relative stabilité entre 2009 et 2013 de la moyenne ARBA - besoins de ressources directes d'aide aux travailleurs des ateliers; malgré une forte augmentation des besoins d'encadrement directs relevés à l'évaluation des nouveaux arrivés en ateliers des EPI.

**La satisfaction générale des travailleurs, mesurée annuellement par des étudiants de l'école sociale, relève que 86.2% des travailleurs évaluent leur satisfaction générale entre 6 et 10, avec une moyenne de 7.66 sur 10**

Sur le plan commercial, avec le développement de nouveaux produits « EPI » mieux positionnés en terme marketing et commercial et la participation des EPI à plus de 120 jours d'événements commerciaux, les ventes ont progressé de 17% en 2012.

● Serge Lançon

Directeur du Service socioprofessionnel - Ateliers

**RÉSULTATS SOCIOPROFESSIONNELS DES ATELIERS**

PROGRAMME D'ADMISSIONS, D'ÉVALUATION ET D'ORIENTATION			
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS	Confirmation et visite des ateliers	Accueil, évaluation et orientation	
160	➔ 100	➔ 72 stagiaires	➔ 18 arrêts ou orientés vers structures plus adaptées
		dont 11 «jeunes» en atelier de formation aux ateliers protégés (AFAP)	➔ 11 stages en cours dans les ateliers
			➔ 42 engagés avec contrat de travail en ateliers dont 2 en atelier de préapprentissage
PROGRAMME DE SUIVI SOCIOPROFESSIONNEL			
PLACES DE TRAVAIL EN ATELIER	Taux d'occupation 2012	Nombre de travailleurs et stagiaires en atelier	
362	➔ 90%	➔ 423	➔ 365 travaillent dans les ateliers du service socioprofessionnel
			➔ 43 travaillent dans les ateliers du service technique et infrastructure
			➔ 15 travaillent en emplois externes aux EPI, dont 8 dans l'atelier intégré chez Caran d'Ache
Représentent 470'750 heures réalisées en 2012 (+3.1% / 2011)			
DEMANDES DE CHANGEMENT DE POSTE DE TRAVAIL	Demandes en cours de traitement	Demandes traitées	
37	➔ 9	➔ 28	➔ 15 ayant abouties positivement à un changement de poste
			➔ 9 stages réalisés mais sans changement de poste
En progression de 30% (27 demandes récéncées en 2011)			
TRAVAILLEURS AVEC UN RÉFÉRENT À LA PERSONNE DÉSIGNÉ	Travailleurs et stagiaires sans suivi annuel	Travailleurs ayant bénéficié d'un suivi socioprofessionnel	
423 (100%)	➔ 54 (13%)	➔ 369 (87%)	➔ 1.9 Moyenne: 1.9 suivi annuel par travailleur avec une variation de 1 à 8 par personne.
			➔ 687 suivis socioprofessionnels réalisés
			➔ 42 suivis annuels annulés (absence du travailleur et diverses autres causes)
COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (savoir être et savoir-faire au poste de travail) atteintes en 2012 par les travailleurs. Nombre de travailleurs concernés			
166	➔	➔ 98	➔ 95% des travailleurs ont été attestés et valorisés à un niveau de compétences
En progression de 24% (134 délivrées en 2011)			
<b>SATISFACTION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS DES ATELIERS EPI</b>			
<b>86.2% des travailleurs ont évalué leur satisfaction générale entre 6 et 10 pour une moyenne de 7.66 sur 10</b>			



## Service socioprofessionnel: Réadaptation

# Intégration

Considéré par nos partenaires cantonaux et extra-cantonaux comme un expert des évaluations socioprofessionnelles, le Service socioprofessionnel Réadaptation a pour missions principales :

- l'évaluation et la réadaptation professionnelles de personnes adultes et jeunes atteintes dans leur santé en raison d'une maladie ou d'un accident et ne pouvant plus exercer leur ancien métier ou ne parvenant pas à acquérir une formation sans une aide ciblée.
- l'évaluation et la formation de personnes en difficulté d'insertion.

Soulignons par exemple le succès croissant de nos formations en horlogerie (modulaires et CFC) qui ont connus 100% de réussite au niveau des examens et du placement en entreprise.

Au niveau de l'évaluation et de la préformation Jeunes, nous avons continué à enregistrer des demandes de plus en plus nombreuses, mais aussi plus complexes quant au type de prise en charge à prodiguer au vu des pathologies relevant toujours plus d'atteintes psychiques ou/et de problèmes comportementaux. Les locaux ont été transformés et répondent mieux aux besoins des stagiaires et de l'encadrement.

Nos conventions de prestations passées avec l'Office AI de Genève ont été revues entièrement pour satisfaire aux exigences de la confédération. Vingt-deux mesures différentes sont actuellement proposées pour répondre aux besoins des assurés et des Offices AI, dont 9 sont nouvelles.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI), les EPI ont été chargés de la mise en place d'un stage d'évaluation de 4 semaines. Depuis le mois de mars 2012 et sur l'année, plus 500 personnes, pour la plupart des demandeurs d'emploi en fin de droit ont bénéficié de ce stage. Le 1er bilan de cette nouvelle mesure est positif. Les activités professionnelles proposées sont très proche des conditions de travail réel et une certaine diversification du type d'activités est proposée (déconstruction d'ordinateurs, postes administratifs et secrétariat, nettoyage, montage, blanchisserie, etc).

● Aldo Tacchini

Directeur du Service socioprofessionnel - Réadaptation

CHIFFRES CLÉS	RÉSULTATS 2012
<b>Évaluations (pour des stagiaires) Jeunes</b>	<b>118</b>
<i>dont</i> stages en entreprise	<b>12</b>
projets de reclassement professionnels	<b>45</b>
<b>Évaluations (pour des stagiaires) Adultes</b>	<b>255</b>
<i>dont</i> stages en entreprise	<b>273</b>
projets de reclassement professionnels	<b>50</b>
<b>Formations en Horlogerie</b>	<b>30</b>
<i>dont</i> en cours sur 2011	<b>20</b>
ont obtenu leur CFC ou attestation d'opérateur	<b>8</b>
<b>Résidence</b>	<b>40</b>
<b>Mesure Distance à l'emploi (DALE)</b>	<b>132</b>
<b>Mesure EPIFAIRE</b>	<b>110</b>
<b>Mesure Evaluation métier</b>	<b>16</b>
<b>Mesure stage à l'emploi LIASI</b>	<b>491</b>



Développement durable



Faits marquants

### UNE DISTINCTION HONORABLE

Depuis 2002, le Conseil d'État genevois a institué un concours annuel visant à promouvoir les initiatives en matière de développement durable. Dans le cadre de ce concours, qui comporte plusieurs catégories, une distinction est réservée aux entités issues des milieux publics et parapublics présentant un projet ou une réalisation contribuant à favoriser un juste équilibre entre efficacité économique, solidarité sociale, et responsabilité écologique.

En 2012, ce sont les EPI qui ont été distingués, et plus précisément notre atelier EcoLogistic et Recyclage et ses deux activités principales: le traitement des consommables d'impressions et la déconstruction de déchets électroniques issus de la bureautique, et dont les objectifs sont les suivantes :

1. proposer des postes de travail valorisés à des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion;
2. participer au processus de recyclage des consommables et déchets électroniques de bureautique, et à l'élimination contrôlée des matériaux non valorisables;
3. être un acteur cantonal dans la promotion des bonnes pratiques en lien avec le développement durable.

C'est donc des mains de M. Pierre-François Unger, conseiller d'État en charge du département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES) que les EPI ont reçu **la distinction cantonale du développement durable 2012** le 15 juin dernier.

Cette distinction s'inscrit dans les engagements de développer, entre autres :

1. des activités favorisant une prise de conscience orientée vers le développement durable;
2. une image professionnelle et la reconnaissance de nos prestations;
3. le positionnement des EPI en tant qu'acteur cantonal du développement durable et le renforcement de la culture d'entreprise y relative;

En plus d'une reconnaissance et d'une valorisation du travail professionnel fourni par nos travailleurs et collaborateurs, cette distinction a permis aux EPI de mieux se faire connaître auprès de nouveaux clients et partenaires, et ainsi renforcer leur place de recycleur dans le réseau économique genevois.

● Serge Lançon  
Directeur du Service socioprofessionnel - Ateliers

## Ressources humaines

# Participati

deux compagnies d'assurance permettant de bénéficier de rabais significatifs sur les assurances maladie et complémentaires; souscrits un abonnement auprès d'une association de conseils sur la garde d'enfants ARCE et accessible à tous les collaborateurs des EPI.

Le secteur ressources humaines travailleurs a assuré la gestion de la formation continue 2012 des usagers. Les formations ont été suivies par 413 travailleurs, représentant 41 formations réparties sur 78 sessions. Le taux de satisfaction obtenu sur le contenu des cours est de 88% de personnes « satisfaites » et « très satisfaites »

Le Service des ressources humaines est chargé de répondre aux besoins en ressources humaines nécessaires au fonctionnement et aux objectifs d'intégration des EPI.

L'année 2012 a été marquée par le lancement de nombreux projets informatiques d'outils de gestion et de pilotage des ressources humaines, tels que: E-Formation (gestion des formations), E-Recrutement (gestion du recrutement), E-RH (fiche de paye électronique), Mobatime Version 6 (gestion des présences).

Le secteur des ressources humaines collaborateurs est responsable de la gestion globale des salaires des EPI. Dans ce sens, 15'000 fiches de paye sont établies par année par le secteur.

En été 2012, le secteur des ressources humaines collaborateurs a entièrement organisé l'élection du représentant du personnel auprès du nouveau Conseil d'administration des EPI qui a repris ses fonctions le 1er octobre 2012. L'organisation de ce processus par le secteur jusqu'au dépouillement a été saluée par les divers partenaires impliqués, notamment par les syndicats.

La santé des collaborateurs est un élément important dans la politique des ressources humaines des EPI. Dans ce sens, plusieurs actions ont été menées en 2012:

- Prévention du tabac
- Ergonomie au poste de travail
- Mesures de prévention et vaccination gratuite pour les collaborateurs contre la grippe saisonnière
- Prévention solaire

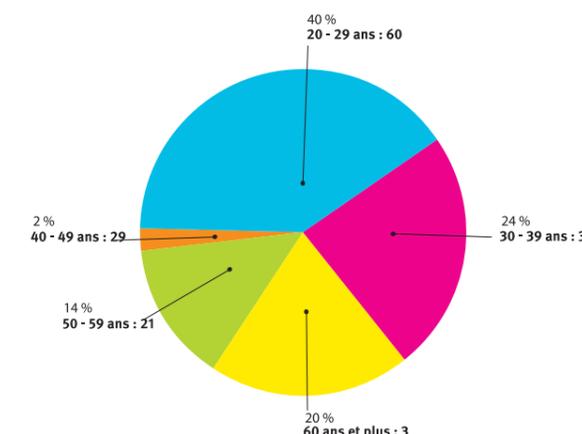
Les ressources humaines ont également mis en place des prestations destinées aux collaborateurs tels que: la conclusion d'un partenariat, en collaboration avec l'Hospice Général, avec

Les EPI font maintenant partie intégrante du réseau cantonal santé et social de la formation continue qui regroupe les plus grandes institutions publiques du canton. La construction du catalogue de formation continue et sa diffusion favorisent les synergies entre les institutions qui travaillent dans le domaine du social et de la santé et permet de réaliser des économies substantielles.

● Ivo Silva

Directeur du Service des ressources humaines

### Engagements par tranches d'âge





e-formation

# Faits marquants

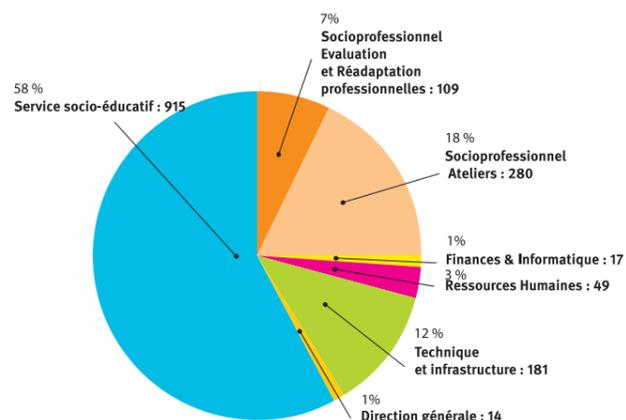
En octobre 2012, la nouvelle plateforme de formation « E-Formation » a été déployée dans l'ensemble des EPI, ainsi que dans la plupart des institutions faisant partie du réseau de formation continue Santé-Social (HUG; HG; FSASD). Cet outil, relié directement au logiciel de gestion des ressources humaines VRH, permet la gestion globale des formations dans les institutions.

Ce nouvel espace web est accessible depuis chaque poste de travail informatique et permet de:

- s'inscrire en ligne à une formation;
- consulter l'historique de ses formations;

- d'évaluer les formations suivies;
- Recevoir automatiquement des convocations, attestations et documents divers par mail;
- Consulter les documents associés aux formations suivies;
- Valider les demandes de formation automatiquement par le supérieur hiérarchique;
- Effectuer une recherche sur l'ensemble des 310 cours, répartis sur 15 pôles thématiques, proposés dans le cadre du catalogue 2013;
- Accéder à des listes opérationnelles pour le suivi des équipes (formation en cours, formations futures, historique des formations, etc.).

## Formations par services



Les demandes de formations externes, longues durées et les congrès sont aussi accessibles depuis E-Formation.

Les cursus de formation obligatoires propres à un certain type de fonctions ou selon les besoins des services peuvent aussi être gérés par E-Formation.

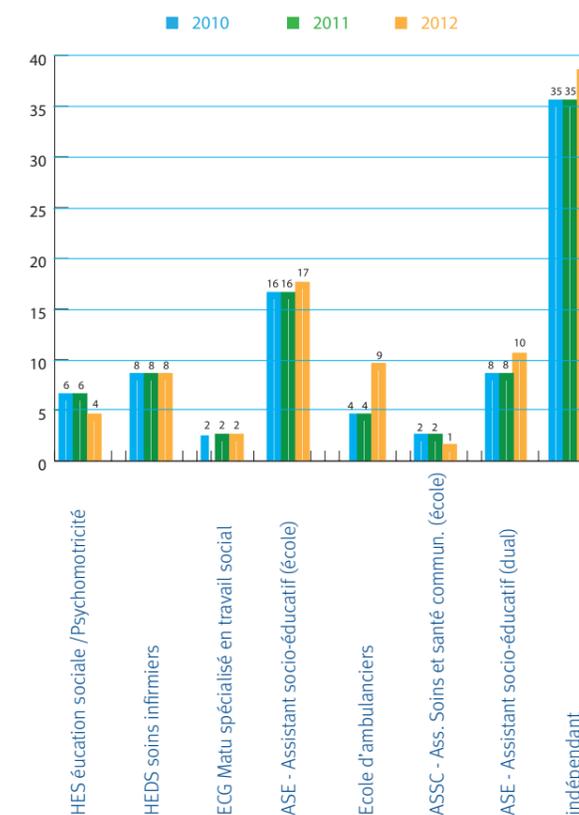
L'outil informatique s'inscrit en cohérence avec le principe de management qui vise une responsabilité au niveau hiérarchique le plus proche des équipes.

Il assure une meilleure visibilité sur les parcours de formation des équipes et des collaborateurs ainsi qu'une gestion des compétences facilitée.

● Ivo Silva

Directeur du Service des ressources humaines

## Répartition des stages



Sur l'année 2012, ce sont 35 apprentis qui étaient en formation aux EPI, soit :

- **26** apprentis ASE - Assistants Socio-Educatifs
- **2** apprentis ASA – Aides en Soins et Accompagnement
- **3** apprentis cuisiniers
- **1** apprentie employée de commerce
- **1** apprenti informaticien
- **1** apprentie gestionnaire en intendance
- **1** apprenti aide-menuisier (AFP)

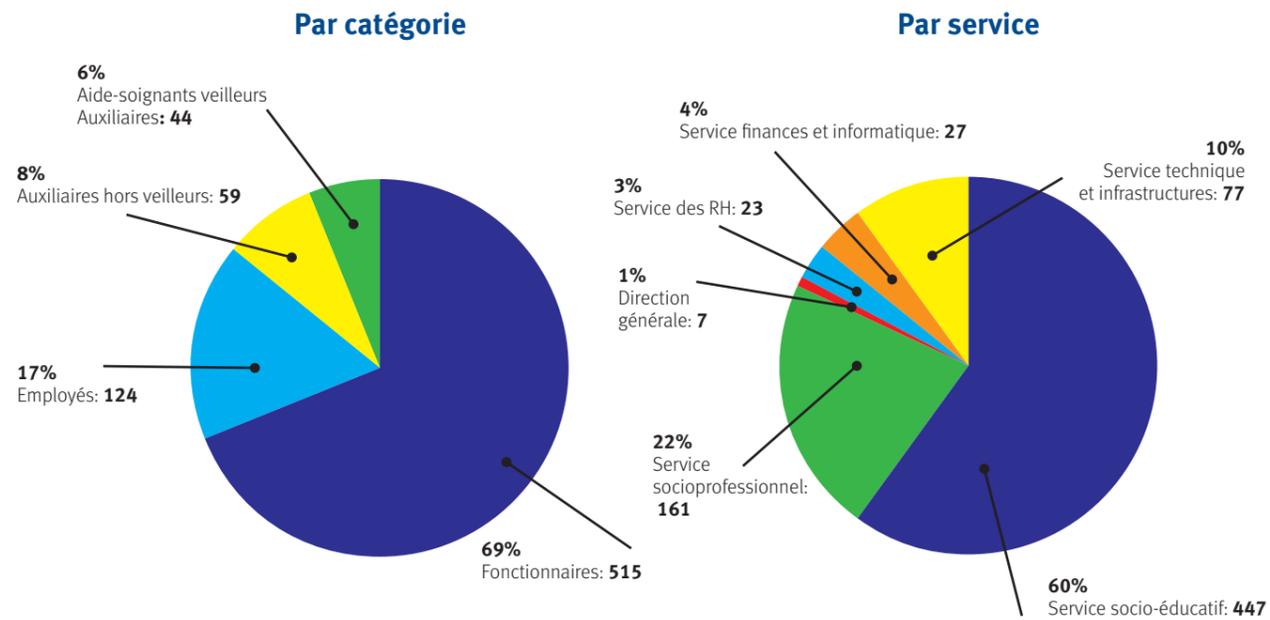
En août 2012, 7 apprentis en formation duale aux EPI ont réussi leur certificat fédéral de capacité (CFC), soit :

- **1** cuisinier, **1** employée de commerce
  - **1** gestionnaire en intendance
  - **1** aide-menuisier
  - **3** assistants socio-éducatifs
- Les **3** ASE ont été engagés aux EPI.

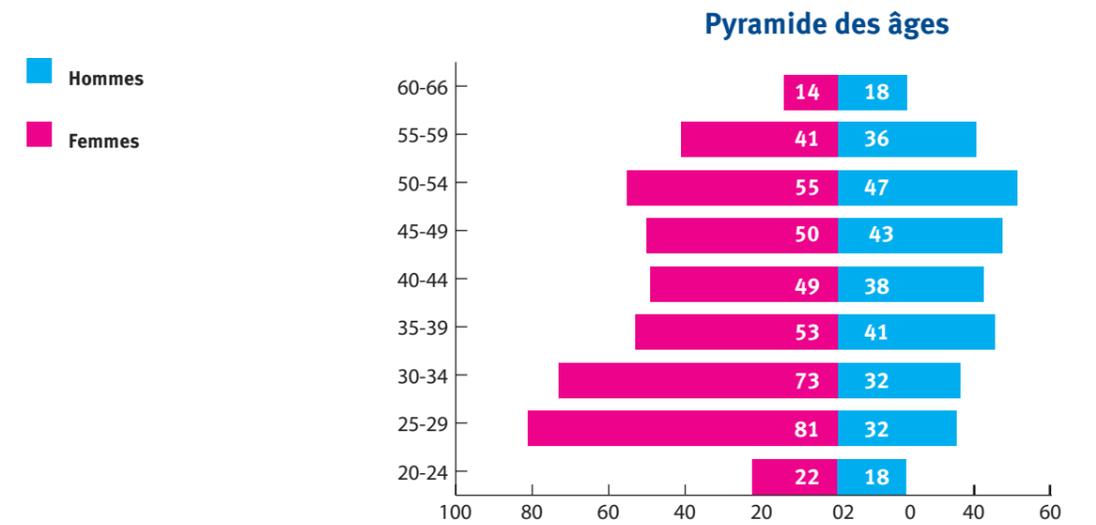
En août 2012, les EPI ont accueilli pour la 1ère fois 2 apprentis dans la nouvelle profession de ASA (Aide en Soins et Accompagnement).



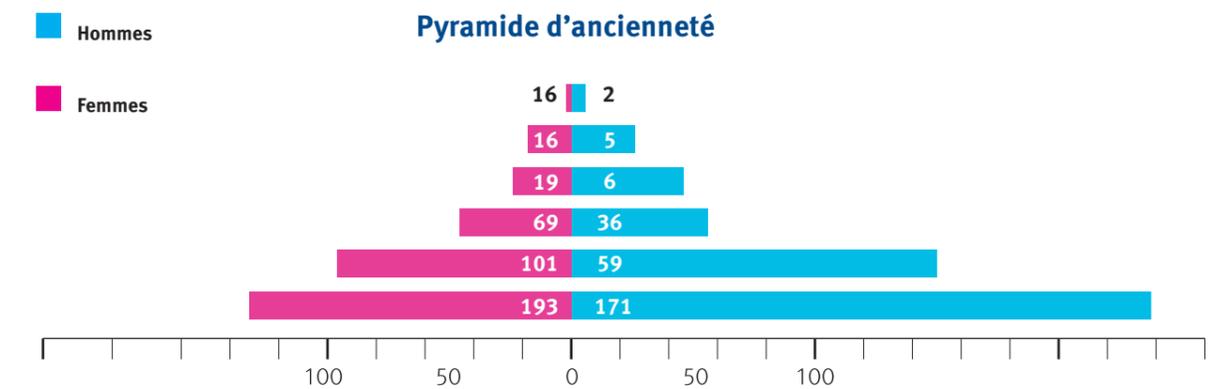
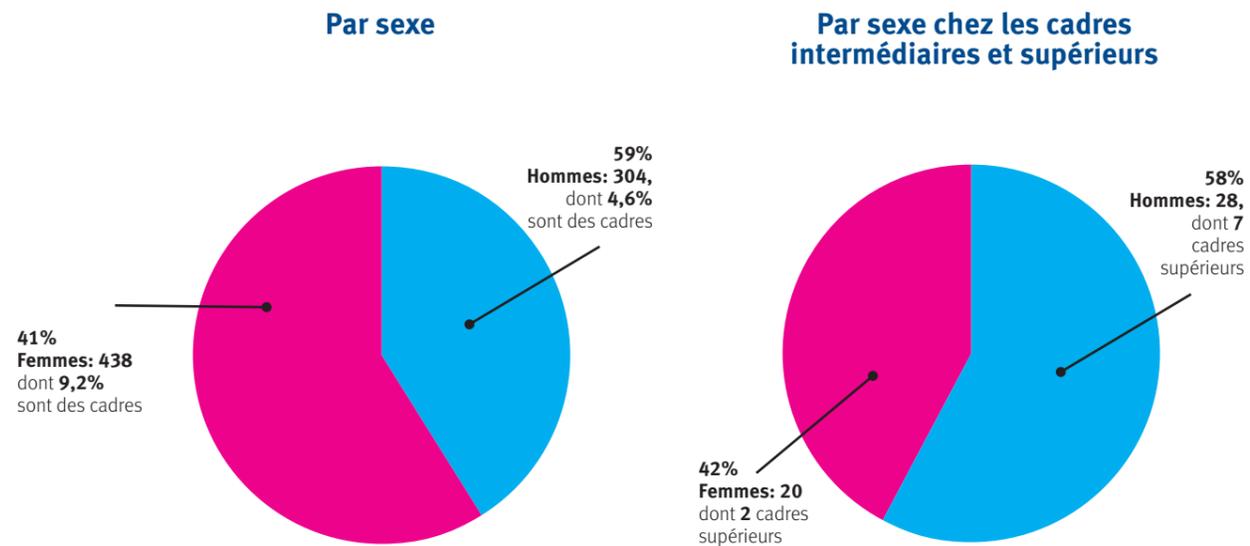
## Répartition du personnel



## Pyramides des âges et d'ancienneté



La pyramide des âges montre une bonne répartition dans les diverses tranches d'âges. Les extrêmes, soit les personnes les plus âgées et les plus jeunes, sont assez semblables. Environ la moitié des femmes se situe dans les tranches d'âges entre 20 et 39 ans.

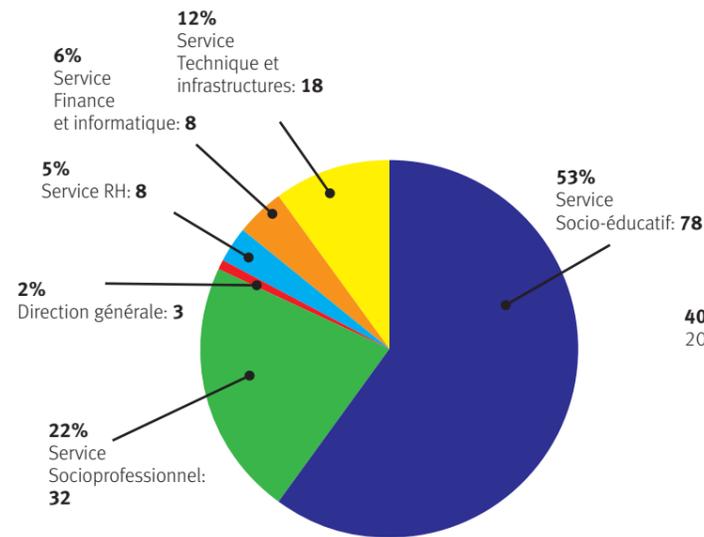


Le graphique démontre un nombre important de collaborateurs dont l'ancienneté ne dépasse pas 4 ans, soit 49%. Un des facteurs expliquant ce nombre élevé est celui des auxiliaires qui représentent 28% de la tranche 0-4 ans. 51% des collaborateurs ont plus de 5 ans d'ancienneté.

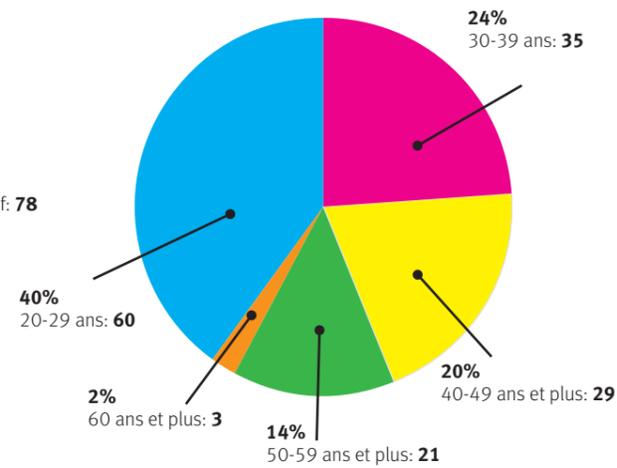


## Engagements du personnel en 2012

### Par service

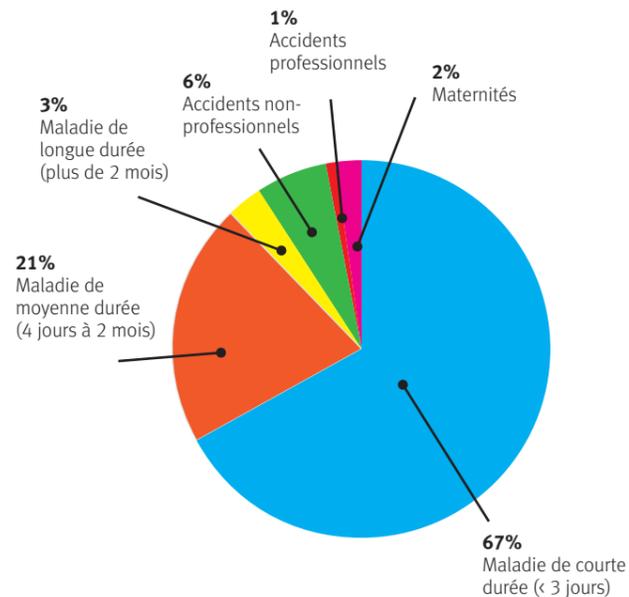


### Par tranche d'âge

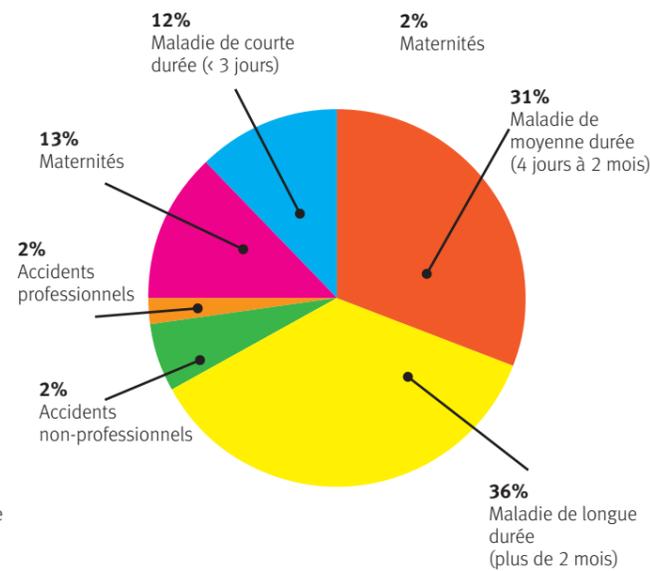


## Répartitions des absences en 2012

### Nombre de cas



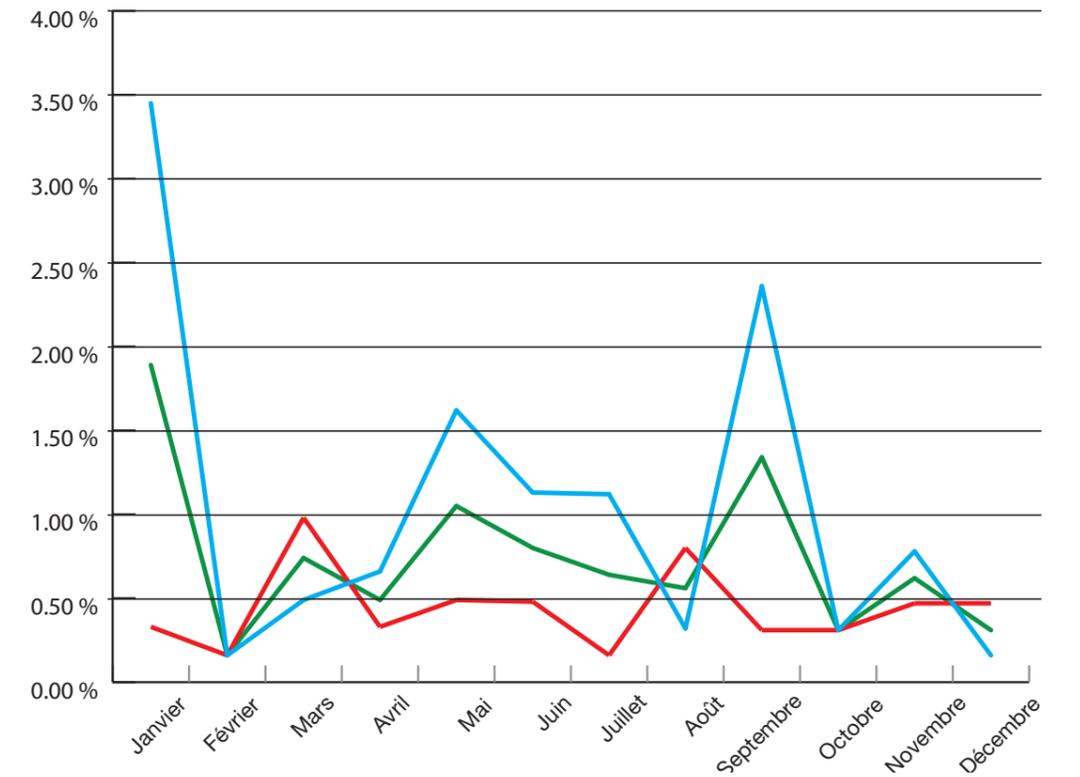
### Nombre de jours



## Evolution du taux de rotation en 2012

	JAN	FEV	MAR	APR	MAI	JUN	JUL	AUG	SEP	OCT	NOV	DEC	Cumul
Taux d'entrée	3.45%	0.16%	0.49%	0.66%	1.62%	1.13%	1.12%	0.32%	2.36%	0.31%	0.78%	0.16%	12.56%
Taux de sortie	0.33%	0.16%	0.98%	0.33%	0.49%	0.48%	0.16%	0.8%	0.31%	0.31%	0.47%	0.47%	5.29%
Taux de rotation	1.89%	0.16%	0.74%	0.49%	1.05%	0.8%	0.64%	0.56%	1.34%	0.31%	0.62%	0.31%	8.92%

— Taux d'entrée — Taux de sortie — Taux de rotation



**Le taux d'entrée** est égal au nombre des recrutements du mois aux effectifs de début de mois et multiplié par 100

**Le taux de sortie** est égal au nombre de départs du mois aux effectifs totaux de début de mois et multiplié par 100

**Le taux de rotation** est égal à la somme du taux d'entrée et du taux de sortie divisé par 2



## Finances & informatique

# Autodéterminations

Durant la période de mars à juillet 2012, l'équipe du secteur informatique a consacré une importante partie de leur temps à l'installation du système d'exploitation Microsoft Windows 7 site par site, en remplacement de Microsoft Windows XP. Les outils bureautiques Microsoft Office 2003 (Word, Excel, etc.) ont aussi été remplacés par Microsoft Office 2010.

Afin de mieux gérer les nombreux développements d'activités auxquels les EPI doivent faire face, la direction générale a décidé de mettre en place une méthodologie de gestion de projet et a confié au secteur informatique la responsabilité de lancer la mise en œuvre de cette méthodologie dans l'Institution.

La gestion de projet peut se définir comme une organisation de travail mise en place temporairement afin d'atteindre un objectif dans un délai avec des ressources en respectant un budget et en respectant des critères de qualité.

Les EPI utiliseront la méthode HERMES pour gérer leurs projets, car elle est utilisée dans les administrations publiques. Avoir une méthode commune à l'Etat facilitera les éventuelles présentations des projets aux diverses administrations. Cette méthodologie doit, en outre, permettre d'avoir des pratiques communes pour gérer les projets au sein de l'institution.

Elle permet de définir le cadre de travail, les règles de fonctionnement et les documents clés à utiliser.

La documentation de cette méthodologie est en cours d'élaboration par un collaborateur des EPI, spécialiste en gestion de projet pour l'adapter aux besoins des EPI.

Le projet le plus important lancé par les EPI en 2012 est la mise en place d'un logiciel ERP (Enterprise Ressources Planning) ProConcept qui a pour objectif d'homogénéiser les systèmes d'information avec un outil unique.

Les modules concernant les activités comptables et financières ont été paramétrés en fonction des besoins des EPI à partir de mai 2012. L'équipe du secteur financier a suivi une formation pour pouvoir utiliser efficacement l'ensemble des fonctionnalités des modules liés à leur métier.

Le Service finances et informatique est chargé de l'ensemble des opérations liées à la mise en place et l'exécution du budget ainsi qu'à la planification financière. Il assure aussi le développement des systèmes d'information, des prestations informatiques, de l'infrastructure informatique et de télécommunications nécessaires à la réalisation de la mission des EPI.

Le Service finances et informatique regroupe deux domaines principaux:

- les activités comptables et financières qui comprennent l'établissement de la comptabilité générale et analytique, la coordination du processus budgétaire, les reporting mensuels, la facturation des prestations, la trésorerie et le recouvrement, ainsi que les analyses économiques et financières nécessaires à l'aide à la décision.
- les activités en lien avec les systèmes d'information de l'Institution, notamment la gestion, la maintenance, la sécurisation et l'architecture de l'infrastructure du réseau et des serveurs. Ces activités comprennent également le développement de la téléphonie fixe et mobile, de l'intranet et de l'internet, le Call center et le Helpdesk, la gestion du parc d'impression (installation, dépannage et maintenance des imprimantes et multifonctions), ainsi que de la veille technologique.

Pour ce qui concerne les activités comptables et financières, le suivi rigoureux des budgets a permis de clôturer le compte d'exploitation avec un «surplus». Cette rigueur et l'application stricte des normes comptables en vigueur a permis à l'organe de révision de valider les comptes de l'Institution sans réserve, sans recommandations et sans besoins d'informations complémentaires.



## Technique & Infrastructures

# Citoyennete

Les séances d'analyse des besoins et de paramétrage pour les autres modules du logiciel ERP ont débuté en collaboration avec les représentants des utilisateurs de chaque service. Ces modules liés aux métiers des autres services pourront être utilisés à partir de janvier 2014.

Les modules liés aux métiers concerneront par exemple la gestion commerciale depuis l'établissement d'une offre pour un client, en passant par le bulletin de livraison jusqu'à la facture. Ils permettront aussi la gestion des caisses dans les résidences ou les présences des usagers (résidents, stagiaires AI, etc.). La gestion des stocks dans les restaurants et les boutiques sera également intégrée dans l'ERP.

Ce nouvel outil qui répondra à un besoin d'harmonisation des pratiques et limitera les saisies redondantes au sein de différentes bases de données devra permettre à ses utilisateurs d'accéder, et de traiter plus simplement et rapidement les informations utiles à leur travail.

Il facilitera l'analyse des données et permettra d'avoir des informations mises à jour rapidement leur permettant ainsi d'être des éléments d'aide à la décision.

● Gilles Stähli

Directeur du Service finances et système d'information

Le processus d'intégration est de plus en plus ancré dans l'ensemble des secteurs qui ont accueilli plus de 300 personnes en difficulté d'insertion par le biais de divers programmes d'intégration.

La gestion immobilière des 38'000 m<sup>2</sup> de surfaces exploitées par les EPI est un défi en soi. En traitant plus de 2'600 interventions de maintenance, le service s'efforce de répondre aux besoins des usagers tout en respectant les normes techniques et de sécurité en vigueur.

Seize sites EPI sont désormais équipés de systèmes de détection incendie directement reliés au SIS (service d'incendie et de secours). Les chargés de sécurité ont dispensé, sur divers sites, 28 formations sur les procédures à suivre en cas d'urgence. C'est grâce à ces actions que, lors d'un incendie volontaire, les collaborateurs du site concerné ont rapidement maîtrisé la situation et permis une intervention rapide des services d'incendie et de secours sans qu'il y ait de blessés et limitant les dégâts matériels.

En plus de la gestion quotidienne, des chantiers spécifiques ont été ouverts pour permettre l'aménagement et la rénovation de certaines structures et équipements, comme par exemple: Route des Jeunes (400 m<sup>2</sup> d'ateliers d'évaluation), Route de Chêne (2 étages du service d'évaluation), Rue des Pâquis (rénovation de toute la résidence), Maison de l'Ancre (rénovation du restaurant et modernisation de la blanchisserie), Thônex 1 (réaménagement des cuisines et modernisation des chambres froides du restaurant L'Espalier), La Combe (remplacement des tableaux électriques principaux, et aménagement de résidences). L'aspect environnemental a été pris en compte et la modernisation des équipements (éclairages, machines, etc.) a permis de baisser la consommation de courant d'au moins

30% sur les équipements concernés. Ce sont plus de 31'000 personnes transportées et plus de 5'900 mouvements de marchandises effectués par le secteur. La flotte de véhicules des EPI a parcouru un total d'environ un demi-million de km, en baisse de 10% par rapport à l'année précédente et cela grâce au rattachement d'une équipe de transports sur le site de la Route des Jeunes qui a permis de rationaliser les déplacements.

L'atelier de traitement du linge de Thônex tourne désormais à plein régime (450 kg/jour) et grâce à son professionnalisme, il a obtenu la certification RABC (Risk Analysis Bio-contamination Control). Cette démarche permet d'évaluer et de contrôler les risques de contamination biologique dans le domaine de l'entretien et du nettoyage des vêtements professionnels. C'est une première en Suisse romande. Cet atelier s'ajoute aux ateliers d'entretien des surfaces et des espaces verts des divers sites des EPI et participe au développement de programmes de formation et préformation proposés par le secteur entretiens.

Pour le bien-être des résidents, le secteur Restauration a préparé plus de 70'000 petits déjeuners et plus de 180'000 repas de qualité, équilibrés et dans le respect des normes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point).

Parallèlement, il a distribué plus de 80'000 repas dans ses restaurants et réalisé des prestations « traiteur » pour un total de 8'000 convives à l'externe comme à l'interne des EPI.

● Paolo Giocondo

Directeur du Service techniques et infrastructures



# Faits marquants

Les EPI se sont engagés dans un projet ambitieux « Ambition Négawatt » en partenariat avec les SIG, projet qui vise à améliorer les performances énergétiques de l'Institution. La réduction de la consommation d'électricité d'environ 10% et la baisse des émissions de CO2 de 5% sont l'ambition à atteindre en 2015. Les actions concrètes suivantes ont déjà été réalisées:

- restructuration de deux étages du site de la route de Chêne avec remplacement des éclairages; **(14'600 kWh/an soit 50% d'économie envisagée)**
- modernisation des chambres froides et remplacement des éclairages sur le site de Thônex 1; **(29'000 kWh/an soit 49% d'économie envisagée)**
- rénovation et réaménagement de la résidence des Pâquis avec remplacement des éclairages et de l'électromé nager; **(10'700 kWh/an soit 47% d'économie envisagée)**
- remplacement des équipements de blanchisserie, remplacement des armoires frigorifiques et d'une partie des éclairages sur le site de la Maison de l'Ancre; **(31'000 kWh/an soit 33% d'économie engagée)**

● Paolo Giocondo  
Directeur du Service techniques et infrastructures

## Comptes d'exploitation

Bilan au 31 décembre 2012

	Notes	31.12.2012		31.12.2011	
		CHF	CHF	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>					
<b>Actif circulant</b>					
Liquidités	4.1		2'689'512		1'939'049
Clients	4.2		3'664'455		3'988'410
Provision pour débiteurs douteux	4.2		(426'061)		(374'083)
			3'238'394		3'614'327
Débiteurs divers	4.3		1'738'856		2'855'615
Provision pour débiteurs douteux	4.3		(43'070)		(29'220)
			1'695'786		2'826'395
Stocks de matières et produits finis	4.4		788'142		734'080
Travaux en cours	4.5		112'440		228'546
			900'582		962'626
Comptes de régularisation actif	4.6		2'302'471		1'419'905
<b>Total de l'actif circulant</b>			<b>10'826'745</b>		<b>10'762'302</b>
<b>Actif immobilisé</b>					
Immobilisations corporelles :					
Immeubles	5.1		47'026'650		47'732'810
Autres immobilisations corporelles	5.2		14'930'563		14'932'122
Total des immobilisations corporelles			61'957'213		62'664'932
Immobilisations financières	5.3		421'171		412'802
<b>Total de l'actif immobilisé</b>			<b>62'378'384</b>		<b>63'077'734</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			<b>73'205'130</b>		<b>73'840'036</b>



## Bilan au 31 décembre 2012

<b>PASSIF</b>	Notes	31.12.2012	31.12.2012
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		CHF	CHF
Fournisseurs		857'726	1'023'690
Créancier Etat de Genève (CIIS)	6.1	418'024	411'776
Créanciers divers	6.2	353'769	430'159
Créanciers résidants	6.3	330'362	229'995
Comptes de régularisation passif	6.4	609'453	581'362
Provisions à court terme	6.5	1'385'115	1'586'685
Engagements de leasing - part à court terme	7.1	164'451	145'606
Dettes hypothécaires - part à court terme	7.2	371'050	371'050
Subventions d'investissement reçues - produits différés - part à court terme	7.4	2'620'676	1'872'422
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>		<b>7'110'625</b>	<b>6'652'745</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
Engagements de leasing - part à long terme	7.1	269'130	276'380
Dettes hypothécaires - part à long terme	7.2	15'050'350	15'421'400
Provisions à long terme	7.3	1'915'084	2'023'305
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	9.3	0	0
Subventions d'investissement reçues - produits différés - part à long terme	7.4	40'019'213	39'867'260
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>		<b>57'253'778</b>	<b>57'588'345</b>
<b>Capital des fonds</b>			
Fonds avec affectation limitée	8.1	1'754'856	1'827'053
<b>Total du capital des fonds</b>		<b>1'754'856</b>	<b>1'827'053</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Apports	9.1	10'923'489	10'923'489
Résultat des exercices antérieurs	9.2	(1'769'289)	(1'769'289)
Part de subventions non dépensées - solde après répartition	9.3	(1'382'306)	(1'670'879)
Résultat de l'exercice	9.3	(686'024)	288'573
<b>Total du capital de l'organisation</b>		<b>7'085'870</b>	<b>7'771'894</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>73'205'130</b>	<b>73'840'036</b>

## Compte d'exploitation de l'exercice 2012

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Notes	2012 BUDGET	2012 EFFECTIF	2012 ECART	2011 EFFECTIF
		CHF	CHF	CHF	CHF
Revenus de la formation professionnelle		11'519'000	11'312'807	(206'193)	11'281'297
Revenus des pensions		15'493'000	15'045'457	(447'543)	14'751'353
Revenus des résidents extra-cantonaux		569'000	570'960	1'960	569'400
Revenus de la fabrication		7'171'000	4'694'023	(2'476'977)	4'922'517
Autres revenus des prestations		32'000	90'209	58'209	82'150
Revenus des locations et autres		559'000	590'879	31'879	540'985
Revenus de la cafétéria et du restaurant		1'573'000	1'540'115	(32'885)	1'495'223
Revenus du secteur technique et infrastructure		295'000	80'479	(214'521)	0
Revenus des prestations au personnel et à des tiers		6'013'000	6'292'981	279'981	5'562'926
Subventions :					
- de fonctionnement - monétaires	10.1	57'060'000	56'700'042	(359'958)	54'226'557
- de fonctionnement - en nature	10.1	4'365'000	4'365'219	219	4'365'219
- d'investissement reçues - produits différés	10.1	2'618'000	2'548'479	(69'521)	1'836'895
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>107'267'000</b>	<b>103'831'650</b>	<b>(3'435'350)</b>	<b>99'634'522</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
Salaires et charges sociales		(76'811'500)	(74'282'183)	2'529'317	(69'483'495)
Frais médicaux		(94'000)	(78'351)	15'649	(89'909)
Alimentation		(3'504'000)	(3'369'606)	134'394	(3'060'041)
Entretien		(2'357'000)	(2'165'931)	191'069	(2'120'562)
Entretien et réparation des immeubles, du mobilier et des véhicules		(2'254'000)	(2'313'468)	(59'468)	(2'373'271)
Locations		(3'416'000)	(3'394'392)	21'608	(3'264'886)
Loyers tacites	10.2	(4'200'000)	(4'200'219)	(219)	(4'200'219)
Amortissements		(3'723'000)	(3'625'772)	97'228	(2'906'444)
Eau et énergie		(1'465'000)	(1'331'064)	133'936	(1'310'965)
Ecole et formation		(370'000)	(338'669)	31'332	(298'799)
Frais de bureau et d'administration		(2'048'000)	(1'878'721)	169'279	(1'984'590)
Outillage et matériel de production		(2'137'500)	(1'687'736)	449'764	(1'813'086)
Primes d'assurances et autres charges d'exploitation		(5'445'000)	(5'058'007)	386'993	(5'210'774)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(107'825'000)</b>	<b>(103'724'119)</b>	<b>4'100'881</b>	<b>(98'117'040)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(558'000)</b>	<b>107'531</b>	<b>665'531</b>	<b>1'517'482</b>
Produits financiers		0	0	0	0
Charges financières		(547'000)	(524'337)	(22'673)	(540'009)
<b>Résultat financier</b>		<b>(547'000)</b>	<b>(524'337)</b>	<b>(22'673)</b>	<b>(540'009)</b>
<b>Résultats ordinaires</b>		<b>(1'105'000)</b>	<b>(416'805)</b>	<b>688'195</b>	<b>977'473</b>



Genève, le 25 mars 2013

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE  
CONTRÔLE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2012 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS POUR L'INTEGRATION, COLLONGE-BELLERIVE**

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des ETABLISSEMENTS PUBLICS POUR L'INTEGRATION, Collonge-Bellerive, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

*Responsabilité de la Direction*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe à la Direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme RPC 21).

Compte d'exploitation de l'exercice 2012

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Notes	2012 BUDGET	2012 EFFECTIF	2012 ECART	2011 EFFECTIF
		CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Résultat ordinaire (reporté de la page précédente)</b>		(1'105'000)	(416'805)	688'195	977'473
<b>Résultat hors exploitation</b>		0	0	0	0
Produits d'exercices antérieurs	10.3	0	490'410	490'410	108'475
Charges d'exercices antérieurs	10.3	0	(831'826)	(831'826)	(832'905)
<b>Résultat exceptionnel et exercices antérieurs</b>			(341'416)	(341'416)	(724'430)
Produits exceptionnels		0	0	0	0
Attributions aux fonds avec affectation limitée		0	0	0	0
Utilisation des fonds avec affectation limitée		0	72'197	72'197	35'530
<b>Résultat des fonds affectés</b>	8.1	0	72'197	72'197	35'530
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE avant thésaurisation</b>		(1'105'000)	(686'024)	418'976	288'573
Répartition de la part revenant aux subventionneurs	9.3	0	0	0	0
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE après thésaurisation</b>		(1'105'000)	(686'024)	418'976	288'573



En outre, ils sont conformes à la loi suisse, aux articles de lois traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, LIPH, RIPH) et aux directives étatiques.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 du Code des Obligations et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver, sans réserve, les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant un capital de l'organisation au bilan de CHF 7'085'870, après comptabilisation du résultat négatif de l'exercice de CHF 686'024.

Sans apporter de réserve à notre appréciation, nous attirons votre attention sur le point 7.3 figurant dans l'annexe aux comptes annuels, où il est fait état de la provision pour caisse de pension et de la fusion CIA-CEH. En effet, l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 de la loi instituant la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (LCPEG) pourrait engendrer des mesures d'assainissement conséquentes pour les Etablissements Publics pour l'Intégration. A ce sujet, des discussions sont actuellement en cours avec l'Etat de Genève et des propositions de solutions concrètes ont été faites, notamment l'évolution de la subvention de fonctionnement pour couvrir le coût supplémentaire engendré et la mention d'une garantie de l'Etat de Genève dans la LCPEG (loi instituant la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève) lorsque l'obligation de financement en cas de liquidation partielle conduirait l'institution externe (en l'occurrence les Etablissements Publics pour l'Intégration) à l'insolvabilité.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

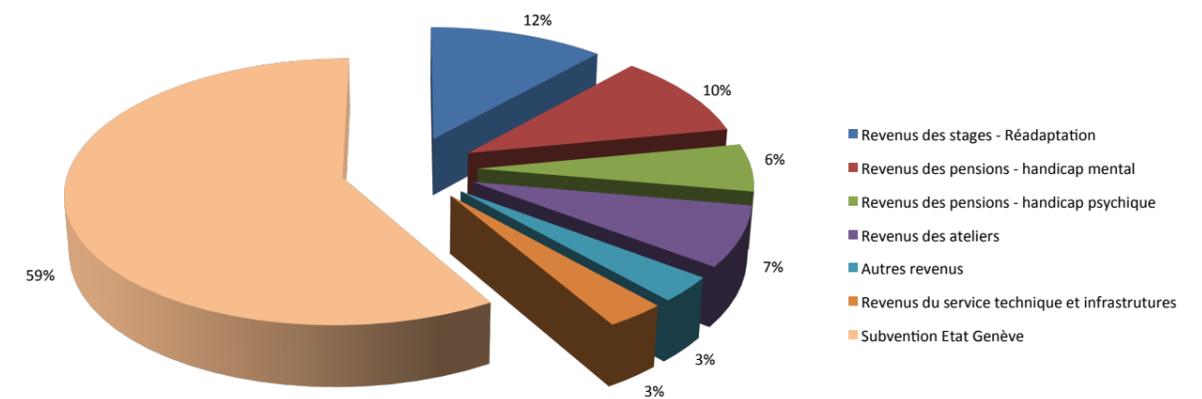
BERNEY & ASSOCIES SA  
Société Fiduciaire

Sébastien BRON  
Expert-réviseur agréé

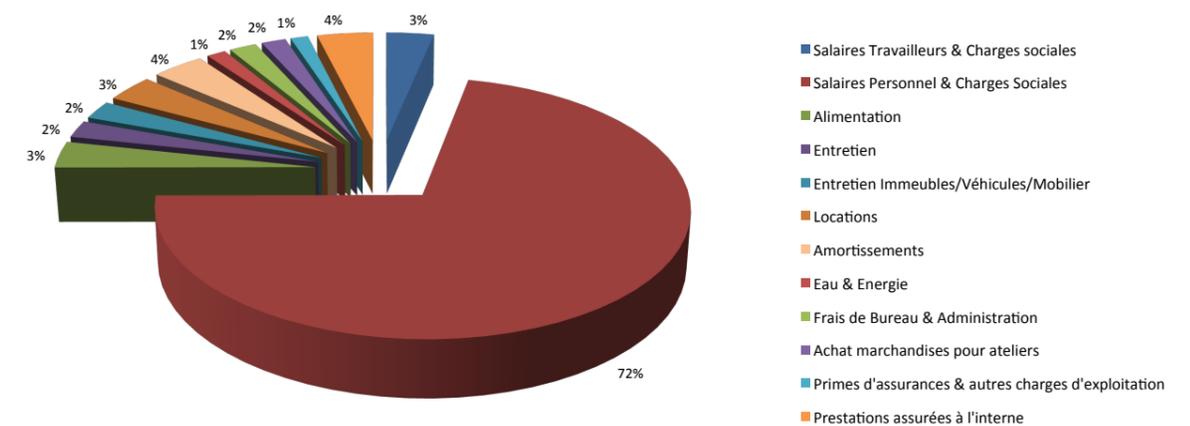
Philippe JOERG  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Annexes : - comptes annuels comprenant bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de financement, tableau de variation du capital et annexe  
- rapport de performance (non audité)

#### Comptes 2012: total des produits

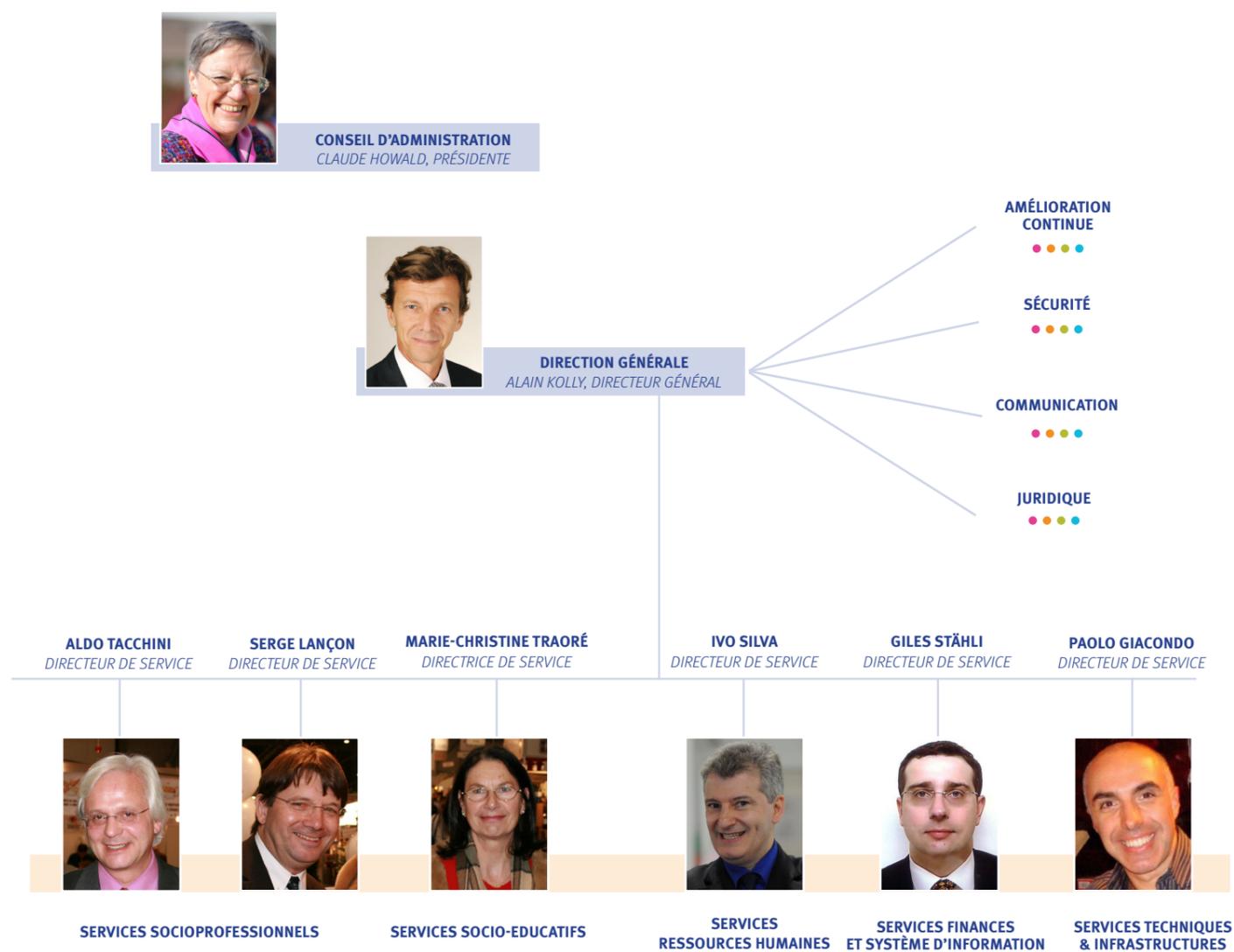


#### Comptes 2012: total des charges





# organigramme



# Contact

---

## Présidente

Mme Claude Howald

## Membres

Mme Monique Baud  
Mme Véronique Canonica  
M. John Chappuis  
Mme Ayari Felix Beltrametti  
M. Christian Frey  
Mme Bérengère Gautier  
M. René Kamerzin  
Mme Anne-Marie Oberson  
M. Michel Pluss

## Direction générale

M. Alain Kolly  
Route de Chêne 48 | 1208 Genève  
Tél. +41 22 949 03 01

## Service socio-éducatif

Mme Marie-Christine Traoré, Directrice  
Route d'Hermance 63 | 1245 Collonge-Bellerive  
Tél. +41 22 949 07 00

## Service socioprofessionnel

M. Serge Lançon, Directeur Ateliers  
Chemin de La Pallanterie 10 | 1252 Meinier  
Tél. +41 22 949 03 11  
M. Aldo Tacchini, Directeur Réadaptation  
Route de Chêne 48 | 1208 Genève  
Tél. +41 22 949 03 01

## Service finances et système d'information

M. Gilles Stähli, Directeur  
Route d'Hermance 63 | 1245 Collonge-Bellerive  
Tél. +41 22 949 07 00

## Service des Ressources humaines

M. Ivo Silva, Directeur  
Route d'Hermance 63 | 1245 Collonge-Bellerive  
Tél. +41 22 949 07 00

## Service techniques et infrastructures

M. Paolo Giocondo, Directeur  
Chemin de La Pallanterie 10 | 1252 Meinier  
Tél. +41 22 949 03 11

Ce rapport a été entièrement conçu, réalisé et imprimé par l'atelier Arts graphiques des EPI. Impression sur papier recyclé Cyclus offset, fabriqué à 100% avec des vieux papiers désencrés.



établissements  
publics pour  
l'intégration

Route de Chêne 48  
1208 Genève

[www.epi.ge.ch](http://www.epi.ge.ch) - [www.epsetera.ch](http://www.epsetera.ch)



Avec le soutien de:



Les EPI sont membres d'INSOS

